



CONDITIONS GENERALES

Chambre d'hôtes "La Sereine"

CH - 1122 Romanel-sur-Morges

www.lasereine.ch
info@lasereine.ch

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toute réservation pour la chambre d'hôtes « La Sereine » par internet. Elles font partie intégrante du contrat.

Article 1 - Contrat et durée du séjour : A la réception du paiement, le mail de confirmation fait office de contrat. Le locataire conclu pour une durée déterminée son séjour et ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

Article 2 – Réservation : Le paiement intégral de la location est exigé afin de garantir la réservation. Le montant est fixé en fonction de la durée du séjour. (Virement bancaire en CHF ou EUR).

Article 3 - Confirmation de réservation : La réservation ne pourra être considérée comme confirmée et garantie qu'une fois le paiement intégral reçu.

Article 4 - Annulation : Toute annulation doit être notifiée par email. Conditions de remboursement :

- Annulation gratuite jusqu'à 14 jours avant le séjour => remboursement intégral.
- Moins de 14 jours avant le séjour => remboursement de 50 % de la somme versée.
- Moins de 2 jours avant le séjour => aucun remboursement ne pourra être effectué.

En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis. Les prestations supplémentaires non consommées seront remboursées.

Article 5 - Arrivée : Le client doit se présenter le jour précisé aux heures mentionnées sur le mail de confirmation de réservation. En cas d'arrivée tardive ou anticipée, le locataire doit prévenir le propriétaire.

Article 6 - Utilisation des lieux : Le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Il s'engage à rendre la chambre en bon état. Les dégâts ou objets manquants résultant d'une action intentionnelle ou d'une négligence manifeste de la part d'un locataire pourront faire l'objet d'une facturation accompagnée de justificatifs détaillés, sans préavis.

Article 7 - Capacité d'hébergement : Le contrat est établi pour une capacité de 2 personnes maximum. Les demandes particulières doivent être mentionnées lors de la réservation.

Article 8 - Animaux domestiques : Les animaux ne sont pas acceptés au sein de notre maison.

Article 9 - Piscine : Le propriétaire décline toute responsabilité dans le cadre de l'utilisation de la piscine par le client. L'usage de la piscine est placé sous l'entière responsabilité de l'utilisateur.